


Justification sur l'attribution de l'Etiquette environnementale UE Peintures pour façades (UE IV)

Produit testé: **BEECK Reinkristalin**
Groupe du produit: **Peintures aux silicates**
Catégorie: **A**
Fabricant / Fournisseur: **THYMOS AG**
Règlement: **Version 2.1**



Caractéristiques du produit

Exempte d'aromate Oui Non
Pauvre en composés organiques volatiles (COV) Oui Non
Exempt d'étiquetage selon la législation suisse en vigueur sur les produits chimiques Oui Non
Pauvre en substances sensibilisantes, menaçant gravement l'environnement et CMR Oui Non
Composé à plus de 95 % de matières premières renouvelables Oui Non
Protection du film contre l'infestation par les algues et les champignons Oui Non
Impact de protection du film sur l'environnement aucun faible moyen élevé
Signalement des propriétés techniques Oui Non
 eco 1 eco 2 eco Basis

Résultats des tests

Le produit répond aux exigences d'attribution de l'Etiquette environnementale UE IV (Peintures pour façades). Vous trouverez des plus amples informations sur l'Etiquette environnementale sur le site www.stiftungfarbe.org/fr.

Le certificat est valable uniquement si le produit testé est répertorié sur le site www.stiftungfarbe.org/fr, et si le fabricant/fournisseur participe au programme de l'Etiquette environnementale de la Fondation Suisse Couleur. Il est interdit au titulaire du certificat de le transmettre à des tiers. Attention: tout abus entraînera des poursuites pénales. Le certificat perd sa validité si les composants du produit testé font l'objet de modifications et des nouveaux tests doivent alors être réalisés.

Plus d'informations sur l'étiquette environnementale chez Minergie-ECO ([fiche technique](#))

Winterthur, 25.02.2025

Signature Fondation Suisse Couleur

Signatures Secrétariat technique